

Société des institutrices

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **55 (1926)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vit son premier poème couronné, le diplôme de prix d'honneur. Tout le corps enseignant fribourgeois s'en sentira heureux et flatté. A l'Ecole normale déjà, M. Glasson tournait des vers avec élégance et talent. On se souvient spécialement d'un morceau : *Mégalomane*, dont feu M. le directeur Dessibourg l'avait vivement félicité. Tous ses collègues et amis souhaitent à M. Glasson de continuer à cueillir d'honorables lauriers.

M. C., STAVIA.

Communication de la Direction de l'Instruction publique

Les examens de clôture des cours complémentaires de jeunes gens, institués par l'arrêté du Conseil d'Etat du 16 janvier 1925, auront lieu, en 1926, aux endroits et aux dates qui seront indiqués par les inspecteurs scolaires et les instituteurs, soit dans la période du 18 mars au 16 avril. Sont tenus de se présenter à ces examens tous les jeunes gens nés en 1907 qui ne se livrent pas de façon régulière à des études secondaires, techniques ou supérieures. Tout jeune homme qui ne se présentera pas à l'examen pour lequel il est convoqué par l'instituteur de son domicile actuel, sera amendable et astreint à subir l'examen en un autre endroit.

Fribourg, le 11 février 1926.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
GEORGES PYTHON.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — A *Fribourg* : Jeudi, 18 mars, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à la Villa Miséricorde.

A *Bulle* : Jeudi, 4 mars, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.

A *Romont* : Jeudi, 25 mars, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à l'Ecole ménagère.

PHRASES PRONONCÉES AU DÉBUT DE L'AN

- Je vous la souhaite bonne et heureuse.
- Encore une qu'on ne reverra plus !
- Mon bon oncle, vous savez quels sont les vœux que je forme pour votre santé.
- Enfin, il faut espérer que cette année nous nous verrons un peu plus souvent que la dernière ?
- Moi, je viens de donner deux cents francs d'étrennes, et je n'ai encore reçu qu'un almanach !
- Mes chers neveux, si ma fortune était à la hauteur de mon affection, quelles étrennes je vous donnerais !
- En somme, ce qu'il faut regarder, ce n'est pas la valeur du cadeau, c'est l'intention !
- Mes bons amis, entre des gens comme nous, une bonne poignée de main, et ça suffit !
- Cette année, les affaires n'ont pas marché, mais l'année prochaine...